Monsieur

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

Je suis trop sensible a l'honneur que me fait votre Illustre Academie, pour n'y pas repondre de tout ce que je suis capable. C'est au sujet de l'exfoliation des os de la 1ere amputation qui n'a pû se faire, et qui fait une circonstance digne d'attention dans cette maladie.

J'ay eu l'honneur de vous marquer dans ma lettre que malgré le deffaut de sang dans cette amputation, la suppuraon s'y etablit, les chairs se mondifierent, et la cicatrice, a la longueur du temps, parvint jusquaux extremitez des os, qu'elle bordoit come une espece de collet.

Cependant, il est vray que les chairs furent si ingrattes que l'on s'apercevoit d'intervalle de temps a autre, qu'en se retirant, elles laisserent a la fin les bouts des os denuez de la longueur d'un bon pouce.

C'est là qu'en etoit cette playe lors de ~~cette~~ la 2de amputaon, les os neantmoins n'etoient ny vermoulus ny cariés, ils etoient a la verité noirs au dehors,

ARC 42 n° 129

ce que lon pouvoit attribuer a limpression et de lair et des
Medicaments, puisquils avoient leur dureté et solidite naturelle.

Le long du canal osseux principalement du tibia,
la moëlle etoit toute fondüe et a lextremité germoit une
espece de champignon lisse et sans douleur.

Pendant tout ce temps on setoit attaché a procurer
lexfoliation par ce que lart a de mieux; ce fut dabord
par lesprit de Vin, Les Teintures de myrrhe et aloës suivirent
ensuitte une forte Teinture d'Euphorbe. Tous ces secours
ayant manqué, il restoit a mettre en usage le fer
et le feu, cest a dire que lon proposa de scier
lexcedant de ces os, afin que par lapplication qui
suivroit du cautere actuel, lexfoliaon en fut et plus
prompte, et plus aisée.

Mais le malade d'un coté ne voulut pas sy
soumettre, et de lautre considerant que le sue nourricier
refluant si peu par lingratitude des chairs, par la
fonte de la moëlle, et plus encore par lentier

appauvrissement du sujet, la chose n'auroit pas de succez on en resta là.

Il est aisé de voir par tous les caracteres de cette maladie qu'elle ne reconnoissoit point de remedes, tout le fruit que l'on a pû retirer de ces amputaons, et que je conseilleray toujours malgré le deffaut de reussite, a eté que des les amputaons faites, le malade a eté libre de douleurs, de sorte que d'un etat, pour ainsy dire, de desespoir, il a passé subitement dans celuy de tranquillité e de repos, jusqu'au moment qui a terminé sa vie.

Il n'y a que quelques mois que j'ay eu soin d'une maladie assez ressemblante a celle cy, mais a laquelle j'ay eté decouragé de toucher. ~~[illegible]~~

Je souhaitte Monsieur que ce detail d'eclaircissemens que demande de moy L'academie, puisse la satisfaire ainsy que Vous, etant avec tout le res peu possible

Monsieur

Votre tres humble et tres obeissant serviteur

Maré

a Versailles ce 6 8bre 1737.